



# ÉDUCATION

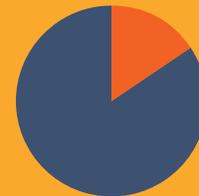


Ce profil a pour but d'offrir aux membres du SCFP des renseignements de base sur le secteur dans lequel ils travaillent, et ce, dans une perspective nationale. Vous trouverez tous nos profils sectoriels et de plus amples renseignements sur le site [scfp.ca](http://scfp.ca).

Préparé par :  
P. O'Donnell  
Août 2014

Le SCFP compte plus de 111 000 membres œuvrant comme employés de soutien dans les écoles primaires et secondaires. Nous représentons tout le monde dans le système scolaire, à l'exception des enseignants et des cadres. Nos membres sont répartis dans 284 sections locales scolaires. À peu près 52 pour cent des travailleurs du secteur scolaire du pays sont membres du SCFP. D'une province à l'autre, cette proportion varie, allant de 100 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick à 15 pour cent au Québec. Nous représentons toutes les classes d'emplois de soutien dans presque toutes les provinces. Trente-trois pour cent de nos membres du secteur scolaire travaillent comme aides-éducatrices, 25 pour cent comme concierges et 13 pour cent comme employés de bureau.

Environ 75 pour cent des syndiqués du SCFP qui travaillent dans les écoles sont des femmes. Celles-ci sont majoritaires dans la plupart des classes d'emploi et elles dominent particulièrement aux postes d'aides-éducatrices, d'employées de bureau et d'éducatrices de la petite enfance. Les hommes sont plus nombreux dans les postes d'ouvriers spécialisés et d'entretien, ainsi qu'en informatique. Plus de 60 pour cent des membres du SCFP dans ce secteur ont plus de 50 ans. Moins de cinq pour cent sont âgés de moins de 30 ans.



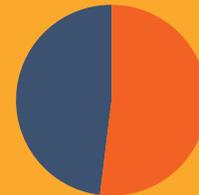
Les travailleurs scolaires au SCFP

■ SECTEUR SCOLAIRE  
■ SCFP



Les travailleurs scolaires de la C.-B., selon le sexe

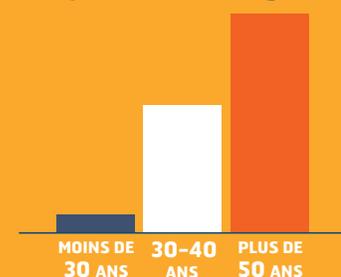
■ FEMME  
■ HOMME



Les membres du SCFP dans le secteur scolaire de la C.-B.

■ MEMBRES DU SCFP  
■ AUTRES

Les travailleurs scolaires de la C.-B. par tranche d'âge



**2 INSCRIPTIONS**  
Des exemples de réussite de partout au pays.

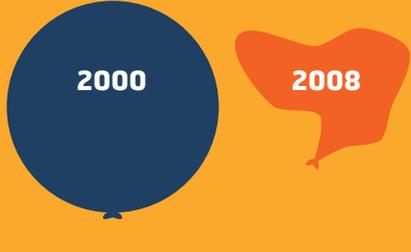
**2 TRAVAIL PRÉCAIRE**  
Semaines et heures coupées = moins de sécurité.

**3 NÉGOCIATIONS**  
Le passage à la négociation centralisée examiné.

**4 KIDS NOT CUTS**  
La campagne qui a permis de repousser les mises à pied en Alberta.

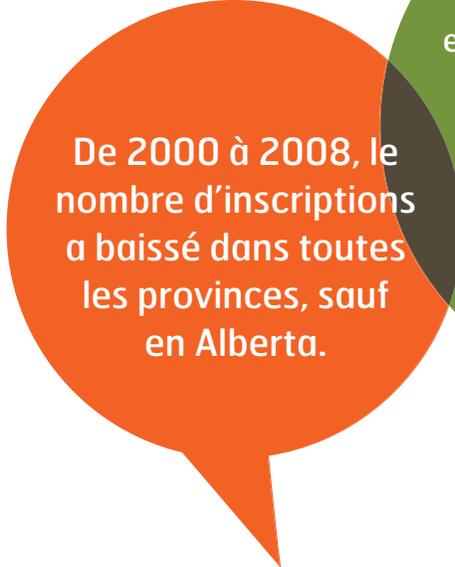

**ENJEUX**

La baisse des inscriptions dans les écoles primaires et secondaires est l'enjeu principal dans le secteur scolaire. De 2000 à 2008, le nombre d'inscriptions a baissé dans toutes les provinces, sauf en Alberta où il a augmenté de trois pour cent. La baisse la moins importante (trois pour cent) est survenue en Ontario, suivie du Manitoba avec six pour cent. Au Québec, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, les inscriptions ont chuté de neuf à 13 pour cent. Vient enfin la Nouvelle-Écosse, avec 15 pour cent, et Terre-Neuve, avec 22 pour cent.

**Les inscriptions baissent**

**2000**
**2008**

Si on se fie aux projections démographiques pour les enfants d'âge scolaire, le pire serait passé dans plusieurs provinces et le nombre d'inscriptions devrait recommencer à grimper à moyen terme.

Étant donné qu'un nombre croissant de gouvernements provinciaux adoptent une formule de financement par élève, la baisse des inscriptions entraîne une stagnation ou un déclin des revenus des commissions scolaires. Dans quatre provinces (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Ontario, Colombie-Britannique), la création d'un réseau de centres de la petite enfance a compensé les pertes d'emplois causées par la baisse des inscriptions. En Ontario seulement, on a



De 2000 à 2008, le nombre d'inscriptions a baissé dans toutes les provinces, sauf en Alberta.



Le travail précaire est en hausse. Les employeurs optent pour des postes occasionnels ou à temps partiel qui sont moins bien rémunérés et qui offrent moins d'avantages sociaux.

créé, depuis 2010, 3500 nouveaux postes d'éducatrices à la petite enfance (EPE) affiliées au SFCP. Cela dit, ces postes ne sont pas tous réellement nouveaux, car un certain nombre ne font que passer du secteur des garderies au secteur scolaire.

Étant donné l'âge moyen de nos membres dans ce secteur, on ne s'étonnera pas que ceux-ci se soucient particulièrement des prestations de retraite et des avantages sociaux après la retraite.

Le travail précaire est en hausse dans plusieurs provinces. Les employeurs optent pour des postes occasionnels ou à temps partiel qui sont moins bien rémunérés et qui offrent moins d'avantages sociaux. Le Nouveau-Brunswick cherche à payer ses occasionnels 80 pour cent du salaire normal. En Colombie-Britannique, les employés de soutien sont contraints d'accepter une journée non rémunérée en raison de l'adoption, par les commissions scolaires,

d'un calendrier de neuf jours sur deux semaines. Le problème du travail occasionnel se complique pour certains membres depuis que le gouvernement fédéral a modifié les règles d'admissibilité à l'assurance-emploi pour les employés dont l'année de travail est de 10 mois.

On constate une privatisation accrue dans certaines facettes du secteur, comme le transport scolaire, l'informatique, les métiers spécialisés et l'entretien. Certaines provinces encouragent de plus en plus les services partagés (la fusion des fonctions administratives de plusieurs commissions scolaires par exemple). En Ontario, la plupart des 72 commissions scolaires font maintenant partie d'un consortium de transport avec une commission scolaire voisine. Le gouvernement provincial aimerait appliquer le même modèle de partage des services à l'informatique et à la paie, des changements qui toucheraient les membres du SFCP.

Jusqu'à présent, les partenariats public-privé (PPP) n'arrivent pas à s'imposer dans le secteur, mais cela pourrait changer. Le SFCP attend nerveusement que le gouvernement néo-écossais décide s'il renouvellera ses plans de financement en PPP ou s'il abandonnera ce modèle pour revenir au financement traditionnel. La Saskatchewan envisage aussi la construction d'écoles en PPP. L'Alberta, elle, a laissé tomber en juin sa politique d'acquisitions scolaires en PPP, admettant que l'analyse de rentabilité des écoles en PPP ne tient pas la route. Il s'agit d'une grande victoire pour l'école publique.

### NÉGOCIATIONS

Il y a 20 ans, quand une plus grosse partie du budget de l'éducation provenait des taxes scolaires, la plupart des sections locales scolaires du SFCP négociaient directement avec les commissions scolaires. Ce modèle de financement a commencé à changer dans les années 1990, lorsque les gouvernements provinciaux se sont mis à fusionner des districts scolaires, imprimant du coup un mouvement vers la négociation centralisée. Aujourd'hui, la plupart des travailleurs scolaires affiliés au SFCP négocient à une table provinciale. Il n'y a que les sections locales des trois provinces des Prairies qui négocient encore avec leur commission ou le district scolaire. Néanmoins, dans toutes les provinces, on négocie encore localement les clauses normatives et les enjeux locaux.

La tendance à la négociation centralisée, à fait en sorte que les sources de financement de l'éducation sont passées entre les mains de la plupart des gouvernements provinciaux. Même si la majorité d'entre eux utilisent encore la taxe scolaire locale pour financer en partie l'éducation, les gouvernements de sept provinces (certaines ont recours à la négociation centralisée, d'autres non) redistribuent les sommes ainsi perçues en recourant à une formule qui combine taxes scolaires et revenus généraux.

Dans bien des provinces qui décrètent un gel des salaires, les conventions collectives dans ce secteur n'arrivent pas à suivre l'augmentation du coût de la vie, et ce, malgré la période de faible inflation actuelle. En 2014, les conventions collectives de nos membres des secteurs scolaires néo-brunswickois, ontarien et britanno-colombien négociées en période de gel salarial venaient à échéance. Pour cette ronde-ci, la Colombie-Britannique a obligé les commissions scolaires à financer les hausses salariales sans accroître leur budget global. Le gouvernement ontarien a annoncé qu'il compte imposer un mandat « zéro net » semblable au secteur public, ce qui signifie que toute augmentation de salaire devra être compensée ailleurs dans la convention collective.

Dans les provinces où on a pu négocier des hausses salariales ces dernières années, celles-ci étaient de l'ordre d'un ou deux pour cent par année. Par contre, nous avons priorisé les avantages sociaux, les primes d'assurance et les indemnités, des aspects où nous continuons à réaliser des gains.

De l'autre côté de la table, les employeurs cherchent à obtenir des concessions au chapitre des congés de maladie et des prestations de retraite. En 2012, l'Ontario a adopté une loi qui abolissait l'accumulation des congés de maladie, tandis que les programmes d'encaissement des banques de congés de maladie devenaient des clauses grands-pères. Cette attaque contre les congés de maladie était motivée en partie par un changement dans la comptabilité publique qui classe dorénavant les congés de maladie non utilisés dans la colonne du passif non capitalisé. Les vérificateurs demandent en effet aux commissions scolaires et aux gouvernements de faire diminuer cette colonne. Cette attaque est aussi motivée par l'incessante campagne des idéologues de droite qui exigent qu'on réduise les salaires et les avantages sociaux des fonctionnaires, comme les secrétaires et les concierges des écoles.

**Nous avons priorisé les avantages sociaux, les primes d'assurance et les indemnités, des aspects où nous continuons à réaliser des gains.**


**RÉGIMES DE RETRAITE**

La plupart des syndiqués du secteur scolaire affiliés au SCFP ont un régime de retraite à prestations déterminées. En Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, ils sont membres d'un régime de retraite municipal regroupant plusieurs employeurs. Au Manitoba, il y a un régime à cotisations déterminées (où les travailleurs assument entièrement les risques) qui est très répandu, bien qu'il ne couvre pas tous nos membres. En Nouvelle-Écosse, les deux types de régimes sont présents. Souvent, les travailleurs à emploi précaire (occasionnels et temps partiels) du secteur n'ont pas de régime de retraite, ou encore ils ont la possibilité de cotiser à un régime inférieur, comme un régime à cotisations déterminées ou un REER. C'est le cas au Nouveau-Brunswick.


**CAMPAGNES**

Dans l'ensemble du pays, les travailleurs de soutien du secteur scolaire œuvrent à l'amélioration de la qualité de l'éducation publique aux côtés des groupes de parents, des enseignants, des militants antipauvreté et de nos autres alliés. Le SCFP-Manitoba fait de la sensibilisation sur l'absence de régime de retraite efficace pour l'essentiel de son effectif scolaire. En Ontario, le SCFP donne de la visibilité au travail de ses membres dans le secteur scolaire. L'un de ses plus

Dans l'ensemble du pays, les travailleurs de soutien du secteur scolaire œuvrent à l'amélioration de la qualité de l'éducation publique aux côtés des groupes de parents, des enseignants, des militants antipauvreté et de nos autres alliés.

La plupart des syndiqués du secteur scolaire affiliés au SCFP ont un régime de retraite à prestations déterminées.

récents outils de campagne est un cahier à colorier pour enfants où on met en valeur le travail des employés de soutien. Le SCFP-Québec a mené une campagne pour attirer l'attention sur le salaire que touchent les ouvriers spécialisés employés par les commissions scolaires, car il est inférieur à celui de leurs collègues du privé. À l'Île-du-Prince-Édouard, au contraire, on met l'accent sur les avantages sociaux accordés aux ouvriers spécialisés et aux chauffeurs d'autobus du secteur public. Enfin, le SCFP-Colombie-Britannique a mené de bonnes campagnes de mobilisation interne, tandis que l'Alberta a réussi, avec

sa campagne Kids not Cuts, à repousser une vague de licenciements.

À l'échelon national, les dirigeants nationaux du SCFP ont récemment écrit au premier ministre Harper pour lui demander d'instaurer un programme national d'alimentation scolaire. Cette mesure s'est déjà avérée efficace pour réduire la pauvreté infantile et améliorer les résultats scolaires. En Ontario, la section locale 4400 s'est investie dans la campagne Apprendre sainement, vivre sainement qui fait la promotion de l'éducation au bien manger et de l'adoption de saines habitudes alimentaires.


**Le nouveau scfp.ca : des ressources pour nos membres**

- Plus d'information sur votre secteur • Des outils pour vous aider, vous et votre section locale
- Des exemples de réussite de partout au pays • Et beaucoup plus!